

Des caméras thermiques pour détecter les cas suspects
**L'Algérie prend le risque Ebola
au sérieux**

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3383 - Jeudi 9 octobre 2014 - Prix : 10 DA

Malgré toutes les mesures
de lutte engagées
**Les contrebandiers
du carburant
n'abdiquent pas**

Page 3



Education

Fin de «la âtaba» pour les candidats au baccalauréat

Page 4

Un génocide en perspective

Par Mohamed Habili

Il est très probable que le cri de cœur de l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, mettant en garde la communauté internationale sur les graves conséquences de la prise de la ville kurde de Kobani, à la frontière avec la Turquie, n'entraînera pas de réaction particulière des pays en guerre contre l'Etat islamique. Le président turc a été le premier à annoncer l'imminence de cette prise, dans un discours devant des réfugiés syriens, à l'évidence moins pour déplorer le fait que pour rappeler les conditions auxquelles son pays accepterait de rejoindre la coalition, comme le souhaitent ses membres et en premier lieu les Etats-Unis, conditions qui toutes sont dirigées non pas contre l'Etat islamique mais contre le régime syrien. Pourtant les Turcs avaient clairement déclaré, il y a seulement quelques jours, qu'ils ne laisseraient pas tomber Kobani, qu'ils interviendraient pour l'empêcher. C'est dire s'ils sont des gens à tenir parole. Le seul engagement qu'on leur voit pour le moment est celui de leurs forces armées qui d'une part, participent à l'encerclement de Kobani, en empêchant l'arrivée des renforts, et de l'autre, écrasent dans le sang les réactions de colère de la communauté kurde. Le gouvernement turc n'a pas cessé depuis le début des frappes aériennes contre les positions de Daech d'agir en allié de celui-ci.

Un message sera adressé au peuple le 1^{er} novembre

Les partisans d'une transition en quête de soutien populaire



Les initiateurs de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNTLD) entameront leur tournée dans quelques wilayas du pays dans le cadre de leur initiative portant sur un changement politique à travers une période de transition.

Lire pages 3

Pourtant obligatoire depuis 2003

L'assurance contre les catastrophes naturelles n'attire toujours pas

Page 4

Aujourd'hui démarre la 8^e édition à Constantine

Coup d'envoi du Festival international du Malouf

Page 13

Des cameras thermiques pour détecter les cas suspects

L'Algérie prend le risque Ebola au sérieux

■ Si aucun cas de contamination n'a été enregistré en Algérie, les autorités semblent prendre très au sérieux les menaces de cette épidémie qui se propage, à travers plusieurs pays, comme un feu de forêt dévorant tout sur son passage. L'inquiétude est d'autant plus grande lorsque l'on sait que ce virus a atteint l'Europe.

Par Meriem Benchaouia

Le virus Ebola, qui a fait à ce jour près de 3 500 morts, sévit depuis plus de six mois en Afrique de l'Ouest. Si aucun cas de contamination n'a été enregistré en Algérie, les autorités semblent prendre très au sérieux les menaces de cette épidémie qui se propage, à travers plusieurs pays, comme un feu de forêt dévorant tout sur son passage. L'inquiétude est d'autant plus grande, lorsque l'on sait que ce virus a atteint l'Europe. Un premier cas a été détecté lundi en Espagne. Il s'agit d'une aide-soignante espagnole qui avait traité deux missionnaires décédés de la fièvre Ebola dans un hôpital à Madrid. L'Algérie, à l'instar de la communauté internationale, a pris des mesures préventives très strictes pour prévenir toute apparition du virus Ebola sur le territoire national. En effet, un système basé sur des caméras

qui analysent la température corporelle a été mis en place. C'est avec le retour des pèlerins de La Mecque, dont la première vague arrive aujourd'hui, que les risques semblent augmenter. Dans cette perspective, le ministère de la Santé vient de déployer des équipes médicales renforcées au niveau des aéroports pour procéder au contrôle et au dépistage des pèlerins au niveau des frontières à leur arrivée au pays. Les pèlerins seront examinés à l'entrée par des équipes médicales dotées de moyens qui sont d'ores et déjà opérationnelles à tous les postes frontaliers. Dans une intervention sur les ondes de la Radio nationale, le responsable de la lutte contre les épidémies contagieuses au ministère de la Santé a fait savoir qu'en plus des tests et contrôles de dépistage, «les halls d'arrivée des pèlerins au niveau des aéroports viennent d'être équipés de caméras thermiques permettant de détecter toute hausse inhabituelle de température des corps des personnes qui serait due éventuellement à la présence du virus Ebola». Le ministère c'est voulu, à maintes reprises, rassurant quant au risque que représente l'épidémie. Le ministère avait en effet qualifié de faible «le niveau de risque encouru par l'Algérie vis-à-vis de cette maladie», dans un communiqué du ministère de la Santé. «Les conditions environnementales et climatiques des différentes régions de



l'Algérie et notamment celles du Sud ne sont pas propices à la survie du virus», a indiqué le ministère. L'Organisation mondiale pour la santé (OMS) a identifié le foyer épidémique en Guinée. Or, «l'absence de liaisons aériennes directes de l'Algérie avec la Guinée» renforce la faible exposition de l'Algérie. Le ministère a, cependant, annoncé le renforcement de la surveillance sanitaire par précaution. Des mesures de

prévention ont donc été mises en place, par prudence. Ainsi, les autorités algériennes ont décrété la «réactivation du dispositif de surveillance et d'alerte au niveau des postes de contrôle sanitaire aux frontières, des aéroports et pour l'ensemble des postes d'entrée terrestres pour les wilayas du Sud». Parmi les mesures de sécurité sanitaire figure également la «sensibilisation et l'information des voyageurs». De plus, le personnel de

santé est mobilisé, et des «stocks de sécurité des moyens de protection» ont été constitués. Certes, pour le moment, le virus Ebola reste maîtrisé au niveau des pays où il a fait son apparition, à l'exception de cas isolés enregistrés ces derniers jours en Espagne, en France et aux USA. Mais la présence de pèlerins africains à La Mecque risque d'être un facteur de contamination à ne pas écarter.

M. B.

Algérie/Grande-Bretagne Une mission économique britannique bientôt en Algérie

UNE MISSION économique de l'Association britannique du Moyen-Orient effectuera une visite en Algérie du 12 au 15 octobre en cours, a indiqué hier l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger. Durant leur visite, les représentants de cette association britannique, auxquels se joindra la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique, M^{me} Olga Maitland, auront des rencontres avec des opérateurs économiques algériens pour explorer des opportunités de coopération dans plusieurs domaines, selon la même source. «Nous attendons avec impatience de travailler étroitement avec des partenaires algériens et de développer des relations pour l'avenir. Nos entreprises sont très intéressées par le marché algérien et voient un large éventail de possibilités à établir des contacts avec les entreprises algériennes», a déclaré le P-DG de l'Association, Peter Meyer, à l'approche de cette visite en Algérie. Fondée en 1961 et basée à Londres, l'Association du Moyen-Orient, qui représente plusieurs secteurs d'industrie, est le principal forum des affaires du Royaume-Uni pour promouvoir le commerce et l'investissement avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, selon l'ambassade britannique.

G. Y.

Lutte contre l'épidémie

David Cameron convoque une réunion de crise

Le Premier ministre britannique, David Cameron, devait tenir hier matin à Londres une nouvelle réunion de crise pour évoquer la lutte contre l'épidémie d'Ebola, a rapporté la presse.

Downing street organise régulièrement des réunions interministérielles de crise (Cobra) depuis la flambée de l'épidémie pour coordonner les efforts du Royaume-Uni contre le virus.

M. Cameron s'est entretenu mardi avec le président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, pour évoquer la situation dans ce pays, un des plus touchés par Ebola.

M. Koroma a expliqué que «la situation était toujours très sérieuse» et que les besoins étaient toujours importants en termes de «formation de personnels médicaux» et d'amélioration des centres de traitement, a indiqué Downing Street dans un communiqué.

«Le Premier ministre a dit que le Royaume-Uni continuerait à faire toute ce qu'il peut pour soutenir les efforts de la Sierra Leone», une ancienne colonie britannique.

Une centaine de militaires britanniques devraient être présents en Sierra Leone d'ici à la semaine prochaine pour aider les autorités sierra-léonaises, a annoncé mardi le ministère de la Défense.

Près de 40 militaires sont déjà présents et des renforts seront envoyés la semaine prochaine pour construire une unité de soins de 12 lits. La Grande-Bretagne s'est

engagée à fournir au total 700 lits à son ancienne colonie. La semaine dernière, la Grande-Bretagne s'est engagée à débloquenter 160 millions d'euros pour aider la Sierra Leone à lutter contre Ebola, lors d'une conférence internationale à Londres.

Le Chef du gouvernement appelle au calme

Le Chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, s'est engagé hier devant le Congrès à donner une information transparente sur le virus Ebola en Espagne, où la première contagion hors d'Afrique a été annoncée lundi, appelant ses concitoyens à rester calmes.

Nos instructions ont été de «donner toute l'information possible», dans un esprit de «transparence totale», a-t-il dit, en précisant aussi qu'une «commission de suivi» était à l'œuvre pour permettre une coordination

non seulement en Espagne mais aussi «avec les institutions européennes avec lesquelles on parle tous les jours».

«Nous devons rester attentifs, mais aussi garder notre calme», a-t-il ajouté.

Le Chef du gouvernement qui s'exprimait pour la première fois et n'a pas évoqué la victime, a ensuite énuméré ses objectifs : «Traiter les personnes atteintes», «surveiller» celles qui ont été en contact, «enquêter pour déterminer comment la contagion s'est produite et pourquoi» et «enfin informer l'ensemble de l'opinion publique sur les circonstances dans lesquelles ce type de situation se produit».

Lundi, une aide-soignante de l'hôpital madrilène de La Paz a été testée positive au virus Ebola, devenant la première personne ayant contracté ce virus hors d'Afrique. Depuis, trois autres personnes, dont son mari, ont été hospitalisées.

Daili Y.

Ebola pourrait coûter plus de 32 milliards de dollars à l'Afrique

LE COÛT économique d'Ebola pour l'Afrique de l'Ouest pourrait dépasser 32 milliards de dollars d'ici à la fin 2015 si l'épidémie venait à s'étendre hors des trois pays actuellement touchés, estimait la Banque mondiale hier. «Si l'épidémie devait frapper un nombre important de personnes dans les pays voisins, dont certains ont des économies bien plus importantes, l'impact régional financier sur deux ans pourrait atteindre 32,6 milliards de dollars d'ici à la fin 2015», assure un rapport de l'institution. L'impact économique est déjà «profond» dans les trois pays foyers de la fièvre hémorragique (Liberia, Guinée, Sierra Leone) qui a fait jusqu'à présent près de 3 500 morts en Afrique de l'Ouest, mais pourrait devenir «catastrophique» dans un scénario où Ebola ne serait que faiblement contenu, souligne la Banque mondiale.

F. T.

Un message sera adressé au peuple le 1^{er} novembre

Les partisans d'une transition en quête de soutien populaire

■ Les initiateurs de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNTLD) entameront leur tournée dans quelques wilayas du pays dans le cadre de leur initiative portant sur un changement politique à travers une période de transition.

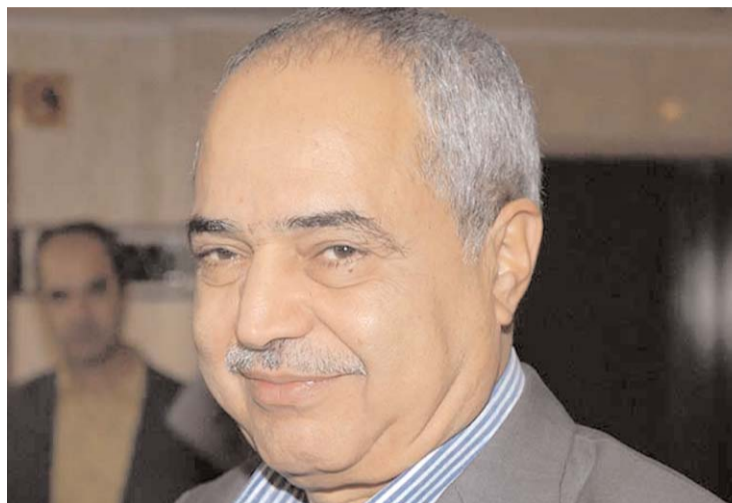
Ph/E. Soraya/J.A.



Nacera Chennafi

En l'absence d'un dialogue avec le pouvoir et d'un soutien large de toute l'opposition, les partisans d'une période de transition seront en tournée dans plusieurs wilayas du pays afin d'expliquer leur initiative politique. Ainsi, les membres de l'Instance de suivi et de concertation de l'Opposition nationale optent pour le face à face avec la population et la société civile dans l'espoir de convaincre. Dans ce cadre, le président du Mouvement pour la société de la paix, Abderrezak Makri sera en tournée dès la semaine prochaine dans les wilayas de l'est du pays, alors que Abdallah Djaballah, président de Djabhat Al adala y est attendu samedi prochain dans une rencontre avec les représentants des wilayas de son parti. D'autre part, une nouvelle rencontre de l'Instance de suivi et de concertation de l'Opposition nationale est

programmée aussi pour la semaine prochaine afin de définir le message qui sera adressé au peuple. Ce message sera adressé au peuple algérien, le 1^{er} novembre prochain sachant qu'il s'agit d'une date symbolique pour la société algérienne car il s'agit de déclenchement de la guerre de la Libération nationale. Il est à rappeler que cette instance a été installée le 10 septembre dernier par la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNTLD); l'Instance a souligné que ses membres «ont convenu d'adresser un message au peuple algérien, en vue de mieux communiquer avec les différentes franges de la société». Mais, les membres de cette instance n'expliquent pas les moyens à concrétiser leur projet. Et ces initiateurs éliminent le pouvoir de son projet, ce qui n'est pas le cas du FFS qui veut associer le pouvoir à ce qu'il appelle reconstruction de consensus national. Parmi les propositions de



Ph/DR

l'Opposition, on peut citer «la présentation d'une alternative pour l'instauration d'un véritable système démocratique qui consacrerait le pluralisme et assiérait une véritable société civile outre la formation d'une instance complètement indépendante pour le contrôle et la surveillance des élections. Il est à rappeler que cette réunion s'est déroulée, en présence des dirigeants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcen Bellabès, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, du secrétaire général du mouvement El Islah, Djahid Younsi, du président du Parti Jil Jadid, Sofiane Djillali et des anciens Chefs de gouvernement, Ahmed Benbitour et Ali Benflis. Ont pris part également à cette réunion des juristes, des défenseurs des droits de l'homme, à leur tête Ali Yahia Abdennour et des représentants du Front pour la Justice et le

développement (FJD). Sid Ahmed Ghazali a dépêché un représentant. Cependant, l'ancien Chef de gouvernement, Mouloud Hamrouche n'a pas assisté à cette réunion. Il est à noter que le message que compte adresser au peuple, les partisans d'une transition, le 1^{er} novembre prochain intervient dans un contexte marqué par l'attente du projet portant amendement de texte fondamental de la République qui n'a toujours pas été rendu public malgré la remise de dossier au président de la République. Pour rappel, les différentes propositions soumises à la présidence dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution menées par Ahmed Ouyahia ont été rapportées dans une synthèse qui est depuis la fin du mois d'août entre les mains du premier magistrat du pays. Cependant, les partisans de la transition n'adhèrent pas à cette révision.

N. C.

Malgré toutes les mesures de lutte engagées

Les contrebandiers du carburant n'abdiquent pas

Les contrebandiers du carburant maintiennent leur trafic malgré les mesures de lutte engagées par le gouvernement pour endiguer le phénomène. Des saisies se font régulièrement dans les wilayas frontalières pendant que l'économie nationale paye cash et cher les conséquences.

Si la bataille menée déclarée depuis 2013 contre le trafic du carburant avait resserré l'étau sur ce fléau avec une baisse enregistrée selon le ministère de l'Intérieur, il n'en demeure pas moins que ces pratiques frauduleuses sont toujours en cours. C'est ce qu'on constate à travers les données de la Gendarmerie nationale, de l'Armée nationale populaire et des gardes frontières. Selon la Gendarmerie nationale

(GN) de la commune frontalière de Benguecha (160 km à l'est d'El-Oued), six tentatives d'exportation frauduleuse de carburant, portant sur un total de 8 700 litres, ont été mises en échec par ses services. Agissant sur informations faisant état de mouvements suspects sur la bande frontalière, les gendarmes ont intensifié les investigations et les patrouilles, ayant permis de déjouer ces tentatives de contrebande et d'arrêter en flagrant délit cinq individus (âgés de 25 à 40 ans), signale la même source. L'opération a donné lieu également à la saisie de quatre véhicules touristiques, quatre chariots tractés par des bêtes de somme, ainsi que des fûts d'une capacité de 200 litres, utilisés pour

la contrebande de carburant (essence et gasoil). Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont par ailleurs déjoué, vendredi dernier, dans la zone Al Rakine près de Djanet, une tentative de contrebande de carburant et arrêté 10 personnes, selon le communiqué du ministère de la Défense nationale. «Des éléments des forces de l'Armée nationale populaire relevant de cette région ont réussi, lors d'une embuscade, à mettre en échec une tentative de contrebande», précise la même source. Selon le communiqué, cette opération a permis de saisir 1 040 litres de carburant, deux véhicules de type 4x4, et d'arrêter dix personnes, dont cinq Algériens et cinq Nigériens. Quelques jours avant, à la fin du mois de septembre, des éléments de l'Armée nationale populaire ont également déjoué à Bordj Badji Mokhtar une tentative de contrebande d'importantes quantités de denrées alimentaires et de carburant, selon le ministère de la Défense. Cette opération a permis de saisir 5 800 litres de gasoil, différents produits alimentaires estimés à plus de dix tonnes et trois camions. L'on constate visiblement que les tentatives d'exportation s'accroissent dans la région Sud alors qu'il y a quelques mois c'était la frontière Ouest qui était la zone rouge de la contrebande de carburant.

Yasmine Ayadi

Saisie à El Tarf de près de 10 000 litres

UN VOLUME de 9 200 litres de carburant destiné à la contrebande a été saisi, durant la semaine en cours à El Tarf, par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'informations, les éléments de ce corps ont intercepté, sur la route nationale (RN) n° 44, une camionnette dont les deux occupants tentaient de faire passer frauduleusement cette marchandise de l'autre côté de la frontière Est, a-t-on ajouté de même source. Les trafiquants, âgés tous deux d'une trentaine d'années, ont été arrêtés et sont poursuivis pour tentative de contrebande, a-t-on également indiqué, rappelant que 24 affaires liées au trafic de carburant ont été traitées depuis janvier dernier à El Tarf, impliquant 16 individus dont 7 ont été placés sous mandat de dépôt. Ces 24 affaires ont donné lieu à la saisie, en plus des 9 200 litres récupérés la semaine dernière, quelque 3 000 litres de carburant ainsi que 14 baudets ayant servi au transport des fûts et autres jerricans, le tout pour une valeur totale estimée à plus de 1,13 million de dinars.

T. M.

LA QUESTION DU JOUR

Un génocide en perspective

suite de la page Une

Pourquoi enverrait-il des troupes en Syrie du moment que l'organisation terroriste agit au mieux de leurs intérêts communs? Il voulait régler des comptes avec les Kurdes syriens, coupables à ses yeux entre autres d'avoir soutenu le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), voilà qui est en bonne voie d'être fait, et sans doute mieux qu'il ne saurait s'y prendre lui-même. Et peu lui chaut si le PKK menace de reprendre la lutte armée si lui-même laisse Kobani tomber aux mains de l'Etat islamique. Ce qui pour l'heure compte pour lui par-dessus tout c'est la chute du régime syrien, ce en quoi d'ailleurs il est en phase avec les cinq membres arabes de la coalition emmenée par les Etats-Unis. Ce n'est même pas l'affaiblissement de Daech, à la montée duquel il n'a pas moins contribué que ces mêmes pays du Golfe qui maintenant le bombardent. Mais avec si peu d'efficacité qu'il est peut-être temps de se demander si au cours de leurs raids leurs aviateurs n'ont pas pour consigne de tirer à côté de leur cible désignée – par le commandement américain. Tout se passe en tout cas comme si pour la Turquie et les pays arabes membres de la coalition, le plus grand danger n'est pas représenté par Daech, d'une certaine façon leur créature, mais par un régime syrien ayant survécu à tout ce qu'ils ont entrepris à son encontre. On ne peut pas tout faire pour abattre un régime et dans le même temps ne rien craindre en retour dans l'hypothèse où il s'en sort quand même. Ils semblent se dire que si le régime syrien a malgré tout un avenir, alors c'est le leur qui a besoin d'être garanti. De là chez eux ce souci permanent de faire en sorte que Daech ne perde pas pied avant que le sort du régime syrien ne soit réglé dans le sens voulu par eux depuis maintenant près de quatre ans. S'ils avaient à choisir entre écraser Daech et en finir avec le régime syrien, il ne fait pas de doute qu'ils opteraient pour le deuxième terme de l'alternative. Or ils sont obligés de faire semblant de se consacrer entièrement à la poursuite du premier but. C'est là l'une des raisons pour lesquelles il faut prendre très au sérieux la mise en garde de Staffan de Mistura. Il y aurait peut-être moins de crainte à se faire pour elle si au lieu d'opposer une résistance farouche, comme elle le fait jusqu'à présent, la ville kurde s'était rendue dès qu'elle s'était aperçue non seulement de son isolement mais de son encerclement par les Turcs. La moitié de sa population qui n'a pas voulu s'enfuir en Turquie est à présent menacée d'extermination, Daech n'ayant pas la réputation d'épargner ceux qui l'ont combattu jusqu'au bout.

M. H.

Education

Fin de «la âtaba» pour les candidats au baccalauréat

■ Dans une déclaration hier, à la Radio nationale Chaîne III, la ministre de l'Education Nouria Benghebrit a indiqué qu'il n'y aura plus de seuil de révision pour les élèves en classes d'examen. Les candidats au baccalauréat doivent, désormais, préparer tous les cours inscrits dans le programme scolaire.

Par Ahcène Hadjam

« **L** n'y aura plus de âtaba, nous refusons honnêtement de grever l'avenir de nos enfants », a-t-elle déclaré sur les ondes de la Radio Chaîne III. Pour la première responsable du secteur, les grèves qui causent ces retards n'ont jamais constitué une solution pour la résolution des problèmes. S'adressant au personnel de l'éducation, Benghebrit appelle à user des autres moyens de médiation. « Si pour chaque malentendu on provoque une grève, vous allez imposer une, la âtaba, chose qu'on ne cautionne pas », a-t-elle déclaré. Et avant-hier, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a souligné, à Blida, que le dialogue et la concertation constituaient la meilleure voie pour résoudre les problèmes du secteur. « Le secteur de l'éducation nationale est un secteur stratégique et concerne pratiquement toutes les familles algériennes, ce qui fait que les problèmes posés prennent souvent une dimension plus grande que la réalité des choses », a-t-elle expliqué, dans une allocution prononcée à l'occasion de l'installation de la nouvelle directrice de l'éducation de la wilaya, Ghenima Aït Brahim. « Le dialogue avec les fonctionnaires du secteur est l'une de nos convictions », a-t-elle ajouté, signalant



Piv/Le Jour

que « l'organisation de ce dialogue reste notre plus grande préoccupation, car la tenue de rencontres de concertation permet d'éviter la gestion des affaires dans la précipitation ». D'autre part, la ministre a affirmé que la rentrée scolaire s'était déroulée dans de « bonnes conditions, à l'exception de quelques soucis », expliquant que ce genre de problème était lié « à l'immense responsabilité de prendre en charge plus de 25 000 écoles et plus de 8 millions d'élèves ». Elle a appelé tous les

acteurs concernés à accomplir convenablement leurs tâches, ajoutant que « si certains tentent de dépasser leurs prérogatives, cela crée des problèmes difficiles à résoudre, comme si un directeur d'école qui intervient dans la manière de dispenser les cours ou un syndicaliste qui s'ingère dans les affaires de gestion ». « En dépit de la difficulté de la mission, nous avons la volonté et la détermination nécessaires pour l'accomplir comme il le faut, mais l'implication de tous les acteurs est indispensable pour

notre réussite », a insisté M^{me} Benghebrit. Lors de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a inauguré le lycée Chahid Benallal Abdelkader, à Sidi El Madani dans la commune de Chiffa, d'une capacité d'accueil de 600 élèves. Elle a également inspecté le lycée Ibn Rochd, au centre-ville de Blida, qui a subi des travaux de réhabilitation, et l'école primaire les Frères Arkam, qui a enregistré un taux de réussite de 100% à l'examen de la cinquième année primaire l'année scolaire écoulée. **A. H.**

Pourtant obligatoire depuis 2003

L'assurance contre les catastrophes naturelles n'attire toujours pas

Bien qu'obligatoire depuis 2003, le taux de souscription à l'assurance contre les catastrophes naturelles (CAT-NAT), est estimé à moins de 10%. En effet, seuls 8,5 % des propriétaires assurent aujourd'hui leurs biens immobiliers, ce qui reste nettement en deçà des attentes des compagnies d'assurances.

Sachant pertinemment que le pays est classé dans les zones à risques naturels, les Algériens, propriétaires de biens immobiliers, quel que en soit leur usage, n'affichent franchement pas leur intérêt à souscrire une police d'assurance les prémunisant contre les aléas et catastrophes naturelles. En ce sens que bien qu'obligatoire depuis 2003, le taux de souscription à l'assurance contre les catastrophes naturelles (CAT-NAT), seuls 8,5 % des propriétaires assurent aujourd'hui leurs biens immobiliers, ce qui reste nettement en deçà des attentes des compagnies d'assurances.

Pour Brahim Djamel Kassali, président de l'Union des assurances et des réassurances (UAR), invité hier de la Radio nationale Chaîne III, même si le segment d'assurance « progresse d'année en année », cette « faiblesse de souscription relative » est probablement due à un manque d'information, à

des raisons économiques mais aussi à la culture assurance en elle-même qui fait défaut auprès de nombreux Algériens.

Malgré ce constat, il fera savoir que « la CAT-NAT progresse d'année en année, le chiffre d'affaires bien qu'il ne soit pas au niveau souhaité, il est tout de même à un niveau relativement appréciable puisqu'à fin 2013 un montant de 1 milliard 700 000 000 DA de primes d'assurances a été atteint », contre moins de 500 millions DA dans les années 2004-2005. Il s'agit là d'« une progression importante », soulignera le président de l'UAR, mais « il reste beaucoup d'efforts à faire ». En outre, il fera savoir que le taux de pénétration global de cette CAT-NAT est évalué à environ 788 000 contrats d'assurances représentant 8,5% d'adhérents en 2013 pour un parc immobilier estimé à plus de 7 millions de logements, contre seulement 3% en 2009.

Pour y remédier, Brahim Djamel Kassali considérera que les compagnies d'assurances devraient faire davantage d'efforts en matière commerciale et marketing. Selon lui, au plan commercial les compagnies d'assurances devraient réussir à vendre ce produit qui est l'assurance contre les risques majeurs, en proposant systématiquement à

tous leurs clients une vente additionnelle. Quant au plan marketing, il estimera que les compagnies d'assurances devront engager des opérations de communication et mener des campagnes de sensibilisation d'intérêt public quant à l'intérêt de souscrire à la CAT-NAT, d'autant plus que l'Algérie est exposée à diverses formes de catastrophes naturelles telles que les inondations, tremblements de terre. Par ailleurs, le président de l'UAR rappellera la loi de 2006 qui prévoit des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants qui n'auront pas souscrit à la CAT-NAT. Le texte stipule en effet que « tout manquement à l'obligation d'assurances, constatées, est passible d'une amende égale au montant de la prime augmentée d'une majoration de 20% ».

Simplifiée au maximum et commercialisée à des tarifs très modiques, la CAT-NAT couvre essentiellement quatre éléments : les inondations, coulées de boues, tremblements de terre, les tempêtes et les mouvements de terre. La CAT-NAT est de ce fait obligatoire depuis 2003 ; à la suite justement du séisme de Boumerdès, à tout propriétaire de biens immobiliers à usage d'habitation, commercial ou industriel.

Lynda Naili Bourebrab

Oued Soummam Le chlorure à l'origine de la mort massive de poissons

LA MORT massive de poissons, survenue en septembre dernier sur une portion de l'oued Soummam, située à hauteur de l'entrée orientale de la ville de Sidi-Aich (50 km à l'ouest de Béjaïa) est due à une « concentration élevée de chlorure dans l'eau », selon les résultats d'analyse effectués par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONDD).

« La teneur en chlorure est dix fois supérieure à la limite admise, soit une concentration de 8,5 grammes/litre contre une limite optimale tolérée de l'ordre de 0,6 grammes/litres », a expliqué le directeur de wilaya de l'environnement, Athmane Boussoufa, concluant que « la contamination en chlorure est vraisemblablement la cause de la mortalité des poissons ». Le chlorure, a-t-il dit, étant « particulièrement irritant pour les ouïes et peut entraîner des troubles respiratoires et par conséquent la mort de ces espèces ».

M. Boussoufa n'exclut pas qu'il y ait eu par ailleurs un facteur aggravant, notamment « un manque d'oxygène dans l'eau, lui-même induit par la faiblesse du débit du cours d'eau », précisant, en tout état de cause, que la concentration inhabituelle du chlorure dans l'eau a été provoquée par « un déversement volontaire ou accidentelle de produits chlorés dans le plan d'eau », sans en identifier l'auteur potentiel.

« Il y a cinq unités industrielles implantées en amont des berges de l'oued et qui utilisent des détergents. Il y a également beaucoup de commerçants susceptibles d'en être à l'origine et que seule une enquête pointilleuse pourrait confondre », a-t-il confié à l'APS, indiquant que des inspecteurs de l'environnement sont depuis mardi sur la brèche et que des sanctions rigoureuses seront appliquées au pollueur avéré, pouvant aller jusqu'à la suspension de son activité.

Cet incident avait provoqué alors la mort subite de plusieurs milliers de poissons dont des barbeaux, des carpes et des anguilles.

G. H.

29 zones d'investissement identifiées

Priorité et avantages pour les projets d'aquaculture

■ Conformément à la loi de finances 2014, le ministère fixe à 1 DA le mètre carré pour la concession sur terre et à 1 800 DA l'hectare pour la concession en mer, tout en garantissant une couverture totale des bénéficiaires bancaires.

Ph DR



Par Slim T.

Vingt-neuf zones destinées à accueillir de nouveaux investissements dans le domaine de l'aqua-

culture et réparties sur les 14 wilayas côtières ont été identifiées par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, a indiqué le directeur du développement de

l'aquaculture au ministère, Oussaid Mustapha.

Il a précisé que l'identification de ces zones est le résultat d'une étude lancée en juin dernier pour

déterminer les régions propices à l'investissement dans le domaine de l'aquaculture.

Dans une première étape, les zones d'investissement seront concentrées dans les wilayas côtières uniquement en attendant le parachèvement, avant la fin de l'année en cours, d'une étude qui prévoit l'extension du projet à 7 wilayas de l'intérieur pouvant polariser ce type d'activités.

Plus de 50 nouvelles demandes d'investissement dans le domaine de l'aquaculture ont été enregistrées en 2014, outre les 15 projets en cours de réalisation, selon M. Oussaid qui estime que ce «progrès» a été favorisé par les facilités accordées aux investisseurs.

Conformément à la loi de finances 2014, le ministère fixe à 1 DA le mètre carré pour la concession sur terre et à 1 800 DA l'hectare pour la concession en mer, tout en garantissant une couverture totale des bénéficiaires bancaires et la conclusion des accords avec les organismes de soutien pour faciliter les démarches aux investisseurs dans ce domaine.

Le système d'accompagnement de l'investissement dans le domaine de la pêche et l'aquaculture «Saipa» repose sur un «guichet unique» qui assure les différentes opérations liées aux projets d'investissement au niveau local.

Selon les explications fournies par le responsable, tout investisseur désireux de réaliser un projet d'aquaculture doit se présenter à la chambre de la pêche de la wilaya de sa résidence pour pouvoir bénéficier des avantages offerts aux investisseurs au niveau des organismes de soutien et des banques et des facilitations douanières pour l'importation d'alevins.

Le ministère, a-t-il ajouté, accorde la priorité à la pisciculture et à

l'ostréiculture en cages flottantes et à 4 branches d'aquaculture en eaux douces, à savoir la pisciculture en cage dans les barrages et les retenues collinaires, la pisciculture et la pénéculture (élevage de la crevette impériale) en bassin, la pisciculture intégrée à l'agriculture et la pêche continentale dans les barrages.

Le ministère a programmé 350 projets d'aquaculture visant l'objectif de 100 000 tonnes d'ici à 2020, dont 80 000 tonnes au large et 20 000 tonnes en eaux douces.

Slim T./APS

Béjaïa L'APC de Boudjellil bascule RND

L'APC de Boudjellil, jusque-là gérée par le RCD qui avait obtenu 7 voix sur 15 lors des municipales de novembre 2012, vient de basculer vers le RND.

Mohamed Tayeb Lebsir, seul élu du RND de Boudjellil, vient d'être élu nouveau maire par ses pairs, notamment ceux du FFS du PLJ lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue hier en présence du chef de daïra de Tazmalt, du DRAG de Béjaïa et deux de ses collaborateurs dont le chargé aux élections, M. Benmellat. La rencontre s'est déroulée dans le calme, en présence d'une foule nombreuse et a été sécurisée par la gendarmerie qui était présente pour la circonstance. Le nouveau maire est élu avec 8 voix contre 7 après un premier tour qui a disqualifié le candidat du RCD, Larbi Laâribi.

Le RCD a été mis hors course avec 9 contre 6. L'un des élus du RCD a voté contre son camp lors du premier tour, ce qui a renforcé le camp adverse où l'on trouve une coalition formée de 8 élus au total, soit 3 élus FFS, 4 élus du PLJ et 1 élu du RND. Pour rappel, le désormais ex-maire de Boudjellil a démissionné de son poste il y a un peu plus de deux semaines. Il avait subi des pressions de la part de la population qui a maintes fois fermé le siège de l'APC. Certains citoyens l'ont même menacé plusieurs fois. Il avait déposé plainte contre deux individus qui ont été condamnés par la justice à 6 mois de prison avec sursis. M. Moussaoui a eu toute la peine du monde à gérer sa commune, tant la contestation des villageois n'a pas cessé durant un an. Il était confronté à des mouvements de protestation citoyens et sa gestion était contestée, notamment le dossier de l'habitat rural (Fona), les postes d'emploi, les projets de développement, etc. Il était accusé de partialité par des villageois, mais rien n'a été prouvé à ce jour. Certains disent de lui que c'est un homme intègre mais «trop passif» pour gérer une APC très pauvre où les populations ne se laissent pas faire, d'autant qu'elles sont dans le dénuement.

Hocine Cherfa

Apiculture

Hausse importante de la production de miel

La production de miel pur a connu, cette année dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, une «hausse importante» par rapport à 2013, passant de 118 à 144,62 quintaux, a indiqué hier à l'APS le directeur des services agricoles, Brahim Gridi.

Ce responsable a attribué cette augmentation de la production aux «excellentes» conditions météorologiques qui ont prévalu dans cette wilaya, notamment durant le printemps dernier, favorisant une «abondance de flore mellifère». Cette flore, si elle n'a pas permis d'atteindre la production record de 2009 (153 quintaux), n'en a pas moins favorisé une excellente

qualité du produit aux vertus nutritives et thérapeutiques avérées, a souligné M. Gridi. Le même responsable a également précisé que le nombre d'apiculteurs s'est notablement accru, passant de 233 éleveurs en 2011 à 269 actuellement, notamment dans les zones les plus productives comme Ouled Gacem, près d'Ain M'illa. L'objectif aujourd'hui, a encore ajouté le directeur des services agricoles, est de développer davantage l'apiculture, en se fondant sur le potentiel appréciable de la wilaya d'Oum El Bouaghi afin d'en faire un levier supplémentaire pour le développement économique de la région.

H. Y.

Destiné aux diplomates étrangers

Lancement à Alger du programme «Marhaba»

Un programme dénommé «Marhaba» (bienvenue), destiné aux diplomates étrangers nouvellement installés en Algérie, a été lancé par le ministère des Affaires étrangères, a annoncé hier à Alger le directeur général de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI), Mohamed Abdelaziz Bouguetaia.

«Marhaba est une initiative dont le credo est de faciliter l'intégration des nouveaux diplomates étrangers en leur proposant des activités variées, axées autant sur la découverte du patrimoine algérien, de son histoire et de sa culture que sur ses aspects économiques et commer-

ciaux», a indiqué M. Bouguetaia à l'occasion de la célébration de la journée de la diplomatie algérienne. Cette initiative se veut un espace de rencontres et d'échanges dont l'objectif essentiel est de créer un climat de compréhension et d'entente pour travailler dans la confiance, la sérénité et la convivialité, a expliqué le même responsable.

«Le MAE souhaite pérenniser ce cadre afin d'ancrer une dynamique d'amitié et d'interactivité entre l'Algérie et les diplomates étrangers et nous sommes convaincus que cette initiative aura un large écho et qu'au fil du temps elle

deviendra un des signes distinctifs de la vie diplomatique en Algérie», a-t-il ajouté.

«Marhaba» ambitionne d'animer du 9 au 25 octobre de nombreuses activités qui permettront aux diplomates étrangers de découvrir les multiples facettes géographiques, économiques, culturelles et sociales de l'Algérie.

Parmi les activités programmées, figurent des conférences sur les fondements et les principes de la politique étrangère de l'Algérie, son histoire, sa culture, sa civilisation, ainsi que sur sa politique énergétique.

Kamel L.

Selon des sociologues, médecins et experts

L'avant-projet de loi sanitaire comporte «des zones d'ombre»

Des sociologues, médecins et experts ont indiqué, mardi à Oran, que «l'avant-projet de loi de la santé comporte des zones d'ombre nécessitant d'être clarifiées».

Lors d'une table ronde organisée par l'Unité de recherche en sciences sociales et santé (GRAS), ils ont été unanimes à dire que l'avant-projet de loi de santé n'a pas pris en considération les problèmes de fond du système de santé en Algérie. Pour le sociologue Mohamed Mebtoul, cet avant-projet occulte les problèmes essentiels des patients relatifs notamment à l'accès aux soins et à l'accueil. Il a évoqué, dans ce sens, des inégalités dans l'accès aux soins dans les établissements de santé, jugeant le traitement des pathologies lourdes «trop lent».

Plusieurs textes consacrés à la santé mentale n'abordent pas la manière de prise en charge de cette frange ni même son insertion dans la société, a-t-on également fait remarquer, tout comme la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et leur insertion sociale.

De son côté, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires a estimé que «les solutions aux problèmes essentiels du secteur devraient être recherchées avant l'élaboration d'un tel texte législatif». Le P Nacer Djidjelli a résumé ces problèmes de fond du secteur par le maigre financement de la santé, trouvant qu'un taux de 5 à 6% du PIB consacré en Algérie aux dépenses de santé est «très insuffisant» pour garantir un

système de santé performant, efficient et efficace. Ce taux varie de 12 à 15% dans d'autres pays, a-t-il évoqué. La dépense nationale de santé/habitant est de 300 à 500 dollars en Algérie, de 800 à Cuba, 8 000 en France et 8 500 aux Etats-Unis d'Amérique (USA), a-t-il ajouté. D'autre part, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires a appelé à s'occuper des problèmes de contractualisation et de réévaluation des actes de remboursement non faite depuis des décennies, à revoir le concept de la gratuité des soins pour toute la population afin d'instaurer un système de santé et de prise en charge efficace».

Kheilil B.

Le Brent à moins de 92 dollars à Londres

Les prix du pétrole continuent à chuter

■ *Le Brent continue de marquer des plus bas en deux ans, tombant hier matin à 90,76 dollars le baril. La dernière chute a été causée par la révision en baisse des prévisions de croissance du Fonds monétaire international qui suggère une moindre demande de pétrole, selon les analystes.*

Par Selma B./APS

Les prix du pétrole n'ont cessé de chuter hier en cours d'échanges européens, marquant de nouveaux plus bas depuis 2012 à Londres et 2013 à New York, dans un marché parcouru de craintes sur la faible demande et l'offre abondante, en attendant le rapport sur les stocks pétroliers américains.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 91,25 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 86 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges asia-

tiques, le Brent a glissé jusqu'à 90,76 dollars le baril, son plus bas niveau en séance depuis le 26 juin 2012.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 99 cents, à 87,86 dollars. Dans les échanges asiatiques, le WTI est tombé jusqu'à 87,39 dollars le baril, son niveau le plus faible en séance depuis le 18 avril 2013.

Le Brent continue de marquer des plus bas en deux ans, tombant hier matin à 90,76 dollars le baril. La dernière chute a été causée par la révision en baisse des prévisions de croissance du Fonds monétaire international, qui suggère une moindre demande de pétrole, selon les analystes.

Le FMI a notamment révisé à la baisse mardi ses prévisions de croissance pour la zone euro, à 0,8% cette année et 1,3% en 2015 (contre 1,1% et 1,5%, lors de son précédent rapport en juillet).

Les perspectives de croissan-



Ph.D.R.

ce du Japon, autre grand consommateur mondial de brut, ont été revues en très forte baisse, à 0,9% en 2014 et 0,8% en 2015 (contre 1,6% et 1% précédemment).

Dans ce contexte baissier pour le marché pétrolier, les opérateurs attendaient le rapport

hebdomadaire du département américain à l'énergie (DoE) sur le niveau des stocks pétroliers américains pour la semaine terminée le 3 octobre, attendu vers 14h30 GMT hier.

Selon les analystes interrogés par l'agence Dow Jones, les stocks de brut auraient progres-

sé de 1,9 million de barils la semaine dernière tandis que les réserves d'essence et de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) auraient respectivement reculé de 900 000 barils et 1,2 million de barils.

S.B./APS

Dette

Le Portugal emprunte

1 milliard d'euros

LE PORTUGAL a emprunté hier un milliard d'euros en obligations à cinq ans à des taux en nette baisse, a annoncé l'agence portugaise de la dette. L'Institut de gestion du crédit public (IGCP) a ainsi placé des obligations au taux de 1,8171%, et la demande des investisseurs a dépassé l'offre 1,8 fois.

Le taux concédé par l'Etat portugais est ainsi nettement inférieur aux 4,657% consentis le 9 janvier lors de la dernière émission comparable, un emprunt syndiqué à cinq ans qui avait suscité une forte demande des investisseurs.

Le Portugal, qui a réalisé hier sa première émission de dette du dernier trimestre, espère encore lever jusqu'à 4 milliards d'euros d'ici à la fin de l'année. Témoignant d'un regain de confiance de la part des investisseurs malgré l'effondrement cet été de la banque Espirito Santo (BES), le Portugal avait réussi le 3 septembre à lever 3,5 milliards d'euros à 15 ans, première opération à cette échéance depuis 2008. Cette émission avait permis au pays, sous assistance financière internationale jusqu'en mai dernier, d'atteindre son objectif en matière de financement pour 2014 et commencer à couvrir ceux de l'an prochain.

R.E.

Selon le FMI

La reprise économique tributaire des «politiques monétaires» des pays avancés

La croissance économique mondiale devrait connaître une modeste accélération en 2015 qui restera toujours tributaire des politiques monétaires accommodantes des pays avancés, a mis en garde hier le FMI.

Dans son rapport sur la stabilité financière internationale, le FMI précise que cette reprise sera essentiellement soutenue par des politiques monétaires accommodantes engagées dans les pays avancés pour accompagner la demande, encourager l'investissement des entreprises et faciliter l'assainissement des bilans des entreprises.

Cet assouplissement monétaire, engagé depuis six ans juste après la crise financière internationale, demeure essentiel pour appuyer l'économie, en encourageant la prise de risques économiques dans les pays

avancés sous la forme d'une plus grande consommation réelle des ménages et d'une plus grande propension des entreprises à investir et à embaucher, estime le fonds.

Cependant, l'institution de Bretton Woods met en garde contre cet assouplissement monétaire qui pourrait inciter à une prise de risques financiers excessive.

En effet, explique le rapport, c'est aux responsables de la politique monétaire des pays de réfléchir à des moyens pour parvenir à concilier les avantages économiques de l'assouplissement monétaire et les risques qu'il présente pour la stabilité financière internationale.

A ce titre, le FMI considère que les faibles taux d'intérêt maintenus bas pour doper les investissements continuent d'accroître les risques pour la stabilité financière mondiale.

Il recommande, à ce propos, une refonte des modèles économiques bancaires pour mieux accompagner la prise de risques économiques.

La tâche principale consiste, en effet, à renforcer la transmission du crédit à l'économie réelle via les banques qui ont considérablement évolué depuis la crise financière de 2008.

Actuellement, les banques disposent de beaucoup plus de fonds propres et elles ont accéléré l'assainissement de leur bilan.

Mais les progrès ont, toutefois, été inégaux et beaucoup d'établissements financiers et banques doivent redoubler d'efforts pour parvenir à un modèle économique viable, constate le FMI.

Ali T.

Eurozone

La zone euro fait face à un fléchissement de la croissance économique

L'OCDE a exprimé son inquiétude hier quant au «ralentissement de la croissance de la zone euro», avec notamment une dégradation en Allemagne, là où les autres grandes économies connaissent un rythme plus stable.

L'Organisation de coopération et de développement économique a indiqué que la zone euro tout entière faisait face à un «fléchissement» de la croissance. L'indicateur composite de

l'Allemagne plus particulièrement est passé en août, dernier mois mesuré, sous la barre de 100, c'est-à-dire sous sa moyenne de long terme, reculant de 100,1 à 99,7 points. Celui de la zone euro dans son ensemble est passé de 100,8 en juillet à 100,7 en août. Hors Europe, un autre maillon faible de l'économie mondiale semble être le Japon.

L'OCDE juge au contraire que la croissance devrait se poursuivre au rythme actuel aux

Etats-Unis, au Brésil et en Chine.

Le décrochage entre un bloc relativement dynamique articulé autour des Etats-Unis et de la Chine, et un bloc confronté à une croissance ralentie, autour de la zone euro et du Japon, a été illustré récemment par plusieurs indicateurs et par plusieurs publications économiques.

Le Fonds monétaire international (FMI) a ainsi révisé en baisse mardi ses prévisions de croissance pour la zone euro, signa-

lant un risque important de faiblesse économique prolongée dans la région. Dans le même temps, le FMI a au contraire relevé sa prévision de croissance 2014 pour les Etats-Unis.

L'Allemagne a, elle, publié récemment plusieurs indicateurs peu engageants, faisant état par exemple mardi d'un fort recul de 4% de sa production industrielle en août.

Said T.

Fièvre aphteuse dans la wilaya de Tissemsilt

Remise de 5 000 doses de vaccin supplémentaires

■ Le lot s'ajoute à plus de 12 000 doses de ce vaccin dont a bénéficié la wilaya à la suite de l'apparition de cette maladie dans plusieurs wilayas du pays.

Un lot supplémentaire de 5 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse a été remis à la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Hocine Ould Amara a indiqué à l'APS que ce lot

s'ajoute à plus de 12 000 doses de ce vaccin dont a bénéficié la wilaya à la suite de l'apparition de cette maladie dans plusieurs wilayas du pays.

Ces doses de vaccin suffiront, selon le même responsable, à couvrir les exploitations qui n'ont pas été touchées par la vaccination à ce jour, notamment dans les communes limitrophes des wilayas où ont été enregistrés des foyers de fièvre aphteuse.

L'inspection vétérinaire de wilaya a opéré, à ce jour, la vaccination de 14 950 bovins contre cette maladie

en mobilisant 23 vétérinaires, selon la même source qui a rappelé qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été déclaré dans la wilaya.

En parallèle, elle poursuit ses sorties de sensibilisation et de prévention contre cette maladie en prodiguant aux conseils aux éleveurs notamment sur les conditions d'hygiène à l'intérieur des sites d'élevage de bétail.

Des campagnes de vaccination du cheptel seront lancées dans les prochaines semaines contre la clavelée et la brucellose, a-t-on également annoncé.

APS



PH : DR

Oran

Les projets de micro-activité réussis, exposés

Des projets réussis, financés dans le cadre l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), seront exposés lors du salon local de la micro-activité qui s'est ouvert hier au Palais des expositions de Hai «Medina Jdida» d'Oran, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Une trentaine de ces projets sera mis en exergue à cette manifestation de trois jours, organisée par l'Angem sous le slogan «Le micro-crédit t'accompagne vers un avenir professionnel radieux».

Ce salon exposera des expériences de création d'entreprises dans le cadre du

soutien, du financement et de l'accompagnement d'Angem, ainsi que des produits de bénéficiaires de ce dispositif.

De jeunes promoteurs ayant réussi à travers leurs projets financés par l'Angem à réaliser des inventions scientifiques à impact économique prennent part à ce salon, à l'instar d'un exposant qui a inventé un système informatique pour économiser l'énergie et créé une entreprise dans ce domaine.

Ces entreprises activent dans plusieurs branches industrielles et de services dont les métiers, l'artisanat, l'indus-

trie légère, le transport, le tourisme, l'agriculture et la pêche. La tenue de cette manifestation vise aussi à élargir la compréhension du micro-crédit et à permettre aux exposants de vendre leurs produits aux visiteurs, a souligné le chargé d'information à l'antenne d'Oran de l'Angem, Amine Bendaoud. L'antenne Angem d'Oran a financé, depuis le début de l'année en cours, 835 projets de création de micro-activité et 1 717 opérations d'achat de matières premières, selon la même source.

Samah Y.

Batna

Une voie ferrée de 18 km entre l'université et Fesdis

Une ligne ferroviaire de 18 km, en double voie, relie l'université Hadj-Lakhdar de Batna au nouveau pôle universitaire de Fesdis, a-t-on appris mardi au cours d'une visite d'inspection du ministre des transports, Amar Ghoul, dans la wilaya des Aurès.

Le ministre a indiqué que cette question sera jeudi à l'ordre du jour d'une réunion prévue au ministère de Transports au cours de laquelle ce projet, réclamé depuis 2010 par la communauté universitaire, devrait être entériné.

En attendant, a indiqué M. Ghoul, un embranchement particulier d'un linéaire de 1 500 m devra être réalisé entre la voie principale existante, servant au transport de voyageurs et de marchandises, et le pôle universitaire

de Fesdis.

Le ministre des Transports s'est également rendu à l'École nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT) de Batna où il a annoncé l'élévation de cet établissement au rang d'École nationale supérieure de transport terrestre.

L'objectif de cette mesure, a-t-il souligné, est de résorber le manque ressenti en matière d'encadrement du secteur des transports, d'autant, a-t-il ajouté, que l'Algérie se dirige vers des formations spécialisées pour tous les types et modes de transport et vers la recherche scientifique dans ce domaine.

Le projet de réalisation du tramway de Batna a ensuite été présenté au ministre, au siège de la wilaya, par le grou-

pe d'ingénierie français Systra.

La première ligne de ce moyen de transport «sûr et moderne» fera la jonction entre le pôle urbain de Hamla et la cité Bouzourane via le centre de Batna, sur une distance de 15,5 km.

Le futur tramway de Batna transitera, pour ce qui concerne cette première ligne, par 25 stations et transportera quelque 7 000 voyageurs par heure dans les deux sens, a-t-on expliqué au ministre qui a appelé à la finalisation de l'opération d'évaluation des offres (l'ouverture des plis est programmée pour le 30 octobre) «en novembre prochain afin d'entamer les travaux avant la fin de l'année».

Ce projet structurant qui permettra de créer, lors de la phase de réalisation, un millier

de postes d'emploi, sera réalisé au bout d'un délai de trente-six mois, a-t-on souligné lors de cette présentation.

M. Ghoul a par ailleurs rappelé les efforts déployés par son département en vue d'une utilisation maximale du rail pour le transport de voyageurs, mais également de marchandises et de carburants afin d'alléger la pression sur le réseau routier extrêmement sollicité par les véhicules lourds. Il a également rappelé, dans le même contexte, que des études étaient en cours pour l'ouverture de lignes ferroviaires «modernes et électrifiées» sur les axes Batna-Sétif, Batna-Khenchela et Constantine-Batna-Biskra avec extension jusqu'au sud du pays.

Lamine H.

Institut supérieur paramédical de Sétif

Ouverture de 110 nouveaux postes pédagogiques

L'Institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif a ouvert 110 nouveaux postes pédagogiques pour la rentrée 2014-2015, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé et de la population. Cette source a précisé que ces nouveaux postes se répartissent sur plusieurs spécialités, en l'occurrence les infirmiers de la santé

publique (30 postes), les sages-femmes (25), les laborantins (22), les radiologistes (21), les aides-soignants (3) et les éducateurs psychomotriciens (9). Ces postes pédagogiques sont ouverts aux candidats titulaires du baccalauréat des sessions 2012-2013 et 2013-2014, en sciences expérimentales, mathématiques ou diplômés équivalents. La formation dans

cet établissement garantit aux stagiaires inscrits de bénéficier de postes d'emploi aussitôt après leur cursus, a-t-on indiqué, soulignant que cette formation entre dans le cadre du nouveau programme du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, privilégiant la qualité, a encore indiqué la même source.

O. N.

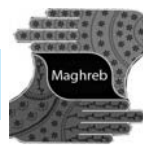
Conflit qui secoue l'APC Marche à Azazga pour exiger la «vérité»

QUELQUES dizaines de personnes ont pris part, mardi, à une marche pacifique dans la ville d'Azazga (35 km à l'est de Tizi-Ouzou) pour exiger «toute la vérité» sur le conflit qui secoue l'APC depuis une quinzaine de jours, a-t-on constaté. Le conflit remonte au 21 septembre, lorsqu'un groupe de citoyens se disant représentants des comités des villages d'Ait Bouadda, Azazga, Cheurfa et Fliki ont entamé un sit-in qui se poursuit toujours pour exiger la dissolution de l'APC, accusée d'avoir «fermé les yeux sur la dilapidation du patrimoine foncier de la commune».

Depuis cette date, les élus de l'APC ne se rendent plus à leur travail et ne signent plus aucun document administratif. Seuls les services n'exigeant pas la présence du président de l'APC ou des élus, comme celui de l'état civil, fonctionnent normalement. Les participants à cette manifestation, organisée par des représentants du comité du village lazouguène (Azazga), ont pris le départ du centre-ville en direction du siège de la daïra, passant par plusieurs artères de la ville sur une distance d'environ 1 km. Des pancartes sur lesquelles est écrit «non à la division», «justice et vérité», «non à l'ingérence», «Azazga n'est pas à vendre» et «le développement d'Azazga, une affaire de tous», ont été brandies par les marcheurs, essentiellement des personnes âgées. A l'arrivée des manifestants devant le siège de la daïra, une délégation a été reçue par le chef de la daïra. Des participants à cette marche ont indiqué à l'APS que le but de cette action est de demander aux autorités compétentes, représentées par le chef de daïra, que «toute la lumière soit faite sur le conflit qui secoue l'APC, fermée par des représentants d'autres village de la commune». Messaoudene Ali, «Tamène» (chef) du comité de village lazouguène, soutenu dans ses propos par d'autres manifestants, a indiqué que «cette action n'a pas pour but de soutenir l'une ou l'autre partie du conflit (à savoir le président de l'APC d'un côté, et les représentants des comités des villages de l'autre)».

«Une commission de wilaya enquêtera sur cette affaire de l'APC, laissons-la faire son travail et rendre son rapport», a-t-il ajouté. Vers midi, la foule s'est dispersée dans le calme.

APS



Tunisie

Début timide de la campagne électorale pour les législatives

■ La campagne électorale pour les législatives du 26 octobre en Tunisie a démarré «timidement» samedi dernier – en raison de son lancement en concomitance avec la célébration de la fête de l'Aïd El Adha – se limitant à quelques sorties de candidats allés à la rencontre des citoyens dans les places publiques.

Salah T./Agence

Le nombre de candidatures aux élections législatives du 26 octobre a atteint officiellement 1 327 listes dont 1 230 en Tunisie, réparties sur 741 listes de partis, 355 listes indépendantes et 234 de coalition, outre 77 listes pour l'étranger.

Selon les rapports médiatiques, la célébration de la fête de l'Aïd El Adha et la forte pluviométrie enregistrée en Tunisie ont été à l'origine des faibles déplacements des candidats et citoyens.

Cependant, la campagne a été émaillée de certains dépassements liés à l'arrachage des affiches de certaines listes et au non-respect des emplacements et surfaces réservés à l'affichage électoral dans certains gouvernorats, comme à Sidi Bouzid, à Sfax où les citoyens se sont plaints d'actes contraires à la concurrence loyale.

Les partis ayant organisé des meetings depuis le début de la campagne sont le mouvement Ennahdha, le Mouvement Nidaa Tounès, le Front populaire, le Congrès pour la République et l'Alliance démocratique. Selon les observateurs, les mouvements Ennahdha et Nidaa Tounès sont les favoris des législatives.

Dans une déclaration à la chaîne algérienne «El bilad TV», le leader du mouvement Ennahdha, Rached El Ghannouchi, a indiqué que son mouvement était «prêt à s'allier avec tout candidat issu des urnes». Le président de Nidaa Tounès, Beji Caid Essebsi a, quant à lui, écarté l'éventualité

d'une alliance avec le mouvement Ennahdha «tant que ce dernier n'a pas défini sa position vis-à-vis des Frères musulmans».

Par ailleurs, seulement quatre jours après le démarrage officiel de la campagne pour les élections législatives, 30 infractions au code électoral ont été enregistrées dans le seul gouvernorat de la Manouba. Membre de l'ISIE, Ahmed Douik a déclaré à l'agence TAP que ces dépassements ont pris tantôt la forme d'actes de vandalisme et de publicité illégale, entre autres irrégularités.

En effet, l'ISIE a constaté durant ce week-end coïncidant avec l'Aïd El Adha le retrait de plusieurs affiches électorales, le recours à des intermédiaires publicitaires ou encore la mise en place des affiches à des places non autorisées.

Sur les espaces mis à la disposition des partis pour leurs



Ph : DR

affiches, il a précisé que l'ISIE n'a pas achevé leur aménagement aux mairies de la Manouba, Borj El Amri et la Mornaguia. Dans une déclaration à la TAP, le président de l'Irie de Sidi Bouzid, Boujemaâ Mechi, a relevé de nombreuses infractions au cours des premiers jours de la campagne électorale. «Plusieurs représentants des listes candidates ont procédé à l'affichage

de leurs programmes sans l'autorisation de l'Irie, tandis que d'autres ont collé leur manifeste en dehors des panneaux réservés, certains représentants ont même affiché des messages de vœux pour l'Aïd El Adha dans des lieux publics sans l'autorisation de la municipalité ou de l'Instance, ce qui relève de la publicité politique».

A Gafsa, des représentants

d'un parti politique ont distribué, dans des espaces publics, des dépliants comportant le portrait de leur candidat à la présidentielle.

Un procès-verbal a été dressé et un avertissement a été adressé à la tête de liste de ce parti «pour campagne illicite et anticipée pour la présidentielle».

S. T./agence

Coopération économique algéro-tunisienne

Rencontre d'affaires le 22 octobre à Oran

Les rencontres d'affaires algéro-tunisiennes consacrées au renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays se tiendront le 22 octobre à Oran, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Ce rendez-vous économique sera une occasion pour des opérateurs économiques et chefs d'entreprises algériens et tunisiens d'envisager d'éventuelles

pistes de partenariat bilatéral. La délégation tunisienne sera composée d'entreprises opérant notamment dans le BTPH, les matériaux de construction, l'étude et l'engineering, l'architecture et le matériel électrique, précise la CACI.

Lors d'une rencontre d'affaires algéro-tunisienne tenue en septembre dernier, l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI) avait

affirmé avoir enregistré 27 projets d'investissement initiés par des opérateurs tunisiens, dont 15 en partenariat avec des opérateurs algériens. La majorité de ces projets (une vingtaine) relève du secteur de l'industrie.

L'Algérie est le premier partenaire commercial de la Tunisie dans le monde arabe et en Afrique avec des échanges estimés à 1,7 milliard de dollars en 2013, en hausse de 19% par rap-

port à 2012. En 2013, les exportations de l'Algérie vers la Tunisie, essentiellement des hydrocarbures, produits sidérurgiques, matériaux de construction et produits agroalimentaires, avaient atteint près de 1,6 milliard de dollars, alors que les importations algériennes de Tunisie, composées de ciment et certains produits industriels, avaient totalisé près de 500 millions de dollars. Lamia K.

Sahara occidental

L'UE soutient les efforts de l'ONU pour «une solution politique juste»

La Haute représentante désignée de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a déclaré que l'Union européenne (UE) soutient les efforts des Nations unies visant à trouver une solution politique juste et durable au conflit du Sahara occidental.

Lors de son audition par la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, Federica Mogherini, interpellée par l'eurodéputé slovène, Ivi Vajgl, (ancien MAE de Slovaquie), a déclaré que l'Union européenne (UE) soutient les efforts des Nations unies visant à trouver une solution politique juste et durable au conflit du Sahara occidental. La Haute représentante a été interpellée sur la nécessité de recourir et de faire prévaloir le droit international en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien et l'occupation marocaine du Sahara occidental. Par

ailleurs, il y a lieu de noter que trois eurodéputés ont adressé des questions écrites à la Haute représentante de l'UE et à la Commission européenne au sujet des violations des droits de l'Homme par le Maroc. L'eurodéputé espagnol du groupe de l'Alliance des libéraux et des démocrates européens (ALDE), Fernando Maura Barandiaran, a fait référence dans sa question au «témoignage, le 7 septembre 2014, au Conseil des droits de l'Homme à Genève, de l'ancien prisonnier sahraoui, Mustafa Mashdafi». Selon l'eurodéputé, «l'ex-détenu sahraoui a simplement confirmé la violation systématique des droits de l'Homme, que le Maroc continue de commettre à l'encontre de la population civile aux territoires occupés du Sahara occidental et des prisonniers politiques dans les prisons du Maroc». Fernando Maura Barandiaran s'est interrogé sur «les étapes que la haute repré-

sentante compte entreprendre à l'égard de la mission du Maroc auprès de l'Union européenne, dans le but de mettre un terme à ces violations des droits de l'Homme à l'encontre des populations civiles et des prisonniers politiques sahraouis». «Est-ce que l'Union européenne soutiendra l'extension des prérogatives de la MINURSO afin d'inclure la surveillance et la protection des droits de l'Homme dans ce territoire en attente de décolonisation?», s'est-il interrogé. De son côté, le président de la Commission commerce international au Parlement européen, l'Allemand Bernd Lange, du groupe des socialistes et démocrates européens (S et D), a posé le problème de l'étiquetage de produits en provenance du Sahara occidental. Il a relevé dans ce sens, que «l'accord conclu avec le Maroc, en 2012, sur le commerce des produits agricoles et produits de pêche, ne contient pas de dispo-

sitions claires» concernant le statut des produits en provenance du Sahara occidental. Cette situation, a-t-il estimé, est en contradiction avec le statut du Sahara occidental de «Territoire non autonome», un statut «reconnu par l'Union européenne avec son droit à l'autodétermination et à l'indépendance». «Quelles mesures entend prendre la Commission européenne pour que les produits en provenance du Sahara occidental, en vente dans les marchés de l'Union européenne, soient clairement et correctement étiquetés?», a-t-il dit. «Comment la Commission européenne est assurée que les retombées positives de cet accord UE-Maroc profitent au peuple du Sahara occidental et que son droit à l'autodétermination est assuré?», était l'autre interrogation soulevée par l'eurodéputé.

M. A./SPS



Turquie

Tension dans le sud-est après des manifestations prokurdes

■ La tension restait très vive hier dans le sud-est de la Turquie au lendemain d'une série de violentes manifestations kurdes contre le refus du gouvernement d'intervenir en Syrie qui ont viré à l'émeute et fait au moins quatorze morts.

Par Ali O.

Pour la première fois depuis plus de vingt ans, les autorités d'Ankara ont été contraintes d'imposer un couvre-feu strict dans six provinces du pays peuplées en majorité de Kurdes pour tenter d'y ramener le calme.

A Diyarbakir, la « capitale » kurde de Turquie, des militaires et des blindés patrouillaient dans les rues de cette ville de plus d'un million d'habitants, désertes après une nuit de violences et de pillages, selon un correspondant de l'AFP.

Dans cette seule ville, huit personnes ont été tuées et plus d'une vingtaine blessées mardi, dont au moins deux policiers, selon le décompte des médias turcs.

Dès le début de l'après-midi, les premiers affrontements y ont opposé des manifestants kurdes aux forces de l'ordre. Dans certains quartiers, des militants proches du mouvement rebelle du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont utilisé des armes à feu contre la police, qui a riposté avec les mêmes moyens.

Des heurts tout aussi violents ont également été signalés entre des militants kurdes et des partisans de partis islamistes comme le mouvement Huda-Par, accusés d'être favorables aux jha-



distes du groupe État islamique (EI) qui font le siège de la ville syrienne kurde de Kobané, à proximité de la frontière turque.

Le couvre-feu, qui n'avait pas été imposé en Turquie depuis 1992 lorsque la rébellion armée du PKK battait son plein, devait rester en vigueur jusqu'à 03h00 GMT ce matin.

Outre le sud-est du pays, de nombreuses manifestations ponctuées d'échauffourées entre protestataires et forces de l'ordre

ont eu lieu dans tout le pays, notamment à Istanbul, dans la capitale Ankara, ainsi qu'à Adana, Antalya ou Mersin (sud).

La police a interpellé au moins 98 personnes à Istanbul, a annoncé le gouverneur.

Dans toutes les villes, la contestation a fait d'importants dégâts matériels, les manifestants brûlant ou dégradant de nombreux bâtiments publics, des véhicules ainsi que des permanences du Parti de la justice

et du développement (AKP), qui règne sans partage sur le pays depuis 2002. Mardi soir, le vice-Premier ministre Yalcin Akdogan a mis en garde les manifestants. « Nous ne tolérerons jamais le vandalisme et les autres actes de violence qui n'ont pour seul but que de perturber la paix », a-t-il lancé. A Ankara, le Premier ministre islamo-conservateur Ahmet Davutoglu a convoqué pour 11h00 GMT une réunion de sécurité pour faire le point sur les

événements, qui ont mis en danger le processus de paix mené depuis deux ans avec le PKK.

Mobilisés à l'appel du principal parti politique kurde de Turquie, le Parti démocratique du peuple (HDP), les Kurdes de Turquie - plus de 15 millions de personnes soit 20% de la population turque - dénoncent le refus d'Ankara de voler militairement au secours de Kobané (Ain al-Arab en langue arabe), en passe de tomber entre les mains de l'EI malgré les frappes répétées des avions de la coalition.

Malgré le feu vert, la semaine dernière, du Parlement à une opération militaire contre l'EI, Ankara s'est jusque-là refusé à intervenir pour venir en aide aux combattants kurdes qui défendent Kobané, pourtant à portée de canons des chars de l'armée turque.

Le chef emprisonné du PKK Abdullah Öcalan a prévenu que la chute de Kobané signerait la fin du processus de paix engagé il y a deux ans entre Ankara et son mouvement pour mettre un terme à un conflit qui a fait quelque 40 000 morts depuis 1984.

Dans un message relayé mardi par son frère, Öcalan a laissé au gouvernement jusqu'au 15 octobre pour relancer les pourparlers. « La paix menacée », a titré hier le quotidien à gros tirage Hürriyet.

A. O.



Points chauds

Campagne

Par Fouzia Mahmoudi

Cela faisait bien longtemps que Barack Obama n'avait pas connu une si longue phase d'impopularité alors qu'il est aujourd'hui jugé très sévèrement sur la façon dont il mène sa politique intérieure comme extérieure. Surtout, son impopularité risque aujourd'hui de coûter le Sénat et le Congrès aux Démocrates qui risquent de pâtir de la mauvaise image de leur plus célèbre membre. Malgré tout, le président américain n'hésite pas à s'investir dans la campagne des élections législatives du 4 novembre qui permettront de renouveler la totalité de la Chambre des représentants et un tiers des sièges du Sénat, celui-ci ayant entamé une série de déplacements à travers les États-Unis pour vanter son bilan économique et pour tenter de prévenir une victoire des Républicains. Tentant l'optimisme, Obama assure durant ses meetings que les États-Unis sont « clairement dans une meilleure situation » que lorsqu'il est arrivé à la Maison-Blanche, il y a six ans. « Pour la première fois en six ans, le taux de chômage est passé sous la barre des 6 % », a-t-il lancé la semaine dernière à Princeton dans l'Indiana. « En moins d'un an, un Américain sur quatre qui n'était pas assuré a gagné la sécurité financière d'une assurance maladie », assénait-il encore à Evanston, dans l'Illinois. Mais avec une cote de popularité en berne qui oscille entre 40 % et 45 %, et des chiffres encore moins bons dans les États conservateurs dans lesquels la majorité du Sénat, véritable enjeu du scrutin, pourrait se décider, son influence est réduite. « Même un président impopulaire a toujours le plus puissant porte-voix du pays », souligne Brendan Doherty, professeur de sciences politiques à la Naval Academy, à Annapolis (Maryland). « Mais la question qui reste ouverte est celle du poids de sa parole... » Ceci explique pourquoi les démocrates ne se bousculent pas pour réclamer la présence sur le terrain de celui qui, lors de son élection en 2008, avait aidé nombre d'entre eux à rejoindre le Congrès. L'équation des élections législatives de milieu de deuxième mandat est toujours délicate pour un président américain, à deux ans de son départ de la Maison-Blanche. L'on se souvient d'ailleurs de la « racle », selon ses propres termes, qu'avaient essués George W. Bush en son parti en 2006, les Républicains ayant perdu à la fois la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat. Reste à savoir ainsi à quel point la débâcle, annoncée, des démocrates sera grande et si malgré une défaite aujourd'hui quasi inévitable, ils réussiront à sauver quelques meubles. Surtout, il reste à savoir si l'impopularité actuelle d'Obama risque de porter préjudice aux démocrates pour leur campagne pour la Maison-Blanche.

F. M.

Yémen

Confusion au lendemain de la nomination contestée d'un Premier ministre

La situation politique est plus confuse que jamais au Yémen au lendemain du rejet par les rebelles chiites d'un nouveau Premier ministre, faisant craindre des violences comme celles attribuées à Al-Qaïda qui ont fait dix morts hier.

Le rejet mardi soir par les rebelles d'Ansaruallah de la nomination d'Ahmed Awad ben Mubarak a fusé deux heures à peine après l'annonce officielle.

Les rebelles, également appelés houthis, qui contrôlent Sanaâ depuis le 21 septembre, ont affirmé que cette nomination était loin d'« exprimer la volonté du peuple » et reflétait celle de l'étranger, en allusion au rôle selon eux de Washington et Riyad dans le choix de ce technocrate de 46 ans pour diriger le gouvernement.

Après la réunion consacrée au choix du Premier ministre, le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a reçu séparément les ambassadeurs saoudien et américain au Yémen, selon un journaliste de l'AFP présent au palais présidentiel.

« Les choses n'avaient pas été réglées en amont » de la réunion, a commenté hier un diplomate occidental, faisant remarquer que le rejet venait aussi en partie des rangs du Congrès général populaire (CPG), parti de l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

Selon des sources politiques, cinq candidats avaient été retenus dans un premier temps sur 21 et le président Hadi a limité le choix à trois personnalités.

C'est alors que le délégué houthis, l'un des sept conseillers présents à la réunion, a quitté la salle en refusant de voter. « Leurs objectifs ne sont pas clairs », a dit le diplomate.

Malgré cela, le chef de l'État a entériné le choix de Ben Mubarak, estimant qu'il avait le profil fixé par un accord de trêve le 21 septembre qui avait mis fin aux combats avec les houthis dans la capitale.

Dans l'entourage du président Hadi, on accuse les houthis d'avoir rejeté Ben Mubarak pour « ne pas tenir leurs engagements ». L'accord du 21 septembre prévoit la levée des camps des houthis autour de Sanaa, leur retrait de la capitale et la restitution des équipements pris à l'armée.

Or, les rebelles n'ont cessé depuis de renforcer leur présence dans la capitale et d'étendre leur influence ailleurs, notamment en direction de l'est, vers les principaux gisements pétroliers du pays, et dans le sud-ouest, en direction du détroit stratégique de Bab al-Mandeb qui commande l'entrée sud de la mer Rouge.

Leurs détracteurs accusent les houthis de recevoir leurs ordres de l'Iran et d'avoir rejeté Ben Mubarak

sous le prétexte qu'il avait appartenu pendant ses études en Irak au parti Baas de Saddam Hussein, ancien ennemi juré de Téhéran.

L'influence de l'Iran sur les houthis est relativisée par la source diplomatique occidentale qui, si elle reconnaît qu'elle existe, fait remarquer que « Téhéran a d'autres priorités stratégiques dans la région ».

La stratégie de grignotage des rebelles chiites provoque une vive opposition d'Al-Qaïda qui recrute parmi les sunnites, majoritaires au Yémen, alors que les houthis appartiennent au zaïdisme, branche du chiisme qui se concentre dans le nord du pays et représente environ un tiers de la population.

Des commandos présumés d'Al-Qaïda ont ainsi mené une série d'attaques hier avant l'aube contre la police et l'armée, tuant dix policiers à Baïda (centre), affirmant agir pour contenir l'expansion territoriale des houthis, selon un responsable des services de sécurité.

Al-Qaïda estime en effet, selon cette source, que les forces de sécurité comprennent de nombreux sympathisants des houthis, qui ont facilité leur entrée dans Sanaa.



Aujourd'hui démarre la 8^e édition à Constantine

Coup d'envoi du Festival international du Malouf

■ La «délocalisation» du festival intervient dans un «contexte particulier» dans la ville des ponts où tous les édifices culturels sont en cours de réhabilitation en prévision de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Par Samir R.

La 8^e édition du festival international du Malouf sera ouverte aujourd'hui à la salle omnisports Smail-Sedrati d'El Khroub (20 km de Constantine), a indiqué le commissaire du festival, Djamel Foughali. Ce responsable a précisé, au cours d'une conférence de presse, que la «délocalisation» du festival intervient dans un «contexte particulier» dans la ville des ponts où tous les édifices culturels sont en cours de réhabilitation en prévision de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Affirmant que le commissariat du festival a tenu «à respecter son agenda culturel», M. Foughali a déclaré que l'organisation du festival international du Malouf à El Khroub donnera l'occasion aux habitants de cette ville de «goûter à volonté la musique savante et d'apprécier les performances du casting concocté pour cette 8^e édition». Placée sous le slogan «Constantine, mémoire du Malouf», cette nouvelle édition qui se poursuivra jusqu'au 14 du mois en cours sera ouverte avec la troupe «chouyoukh el Malouf» de Tunisie, aux côtés de la mémoire vivante du Malouf, Hadj



Mohamed-Tahar Fergani et des artistes Hamdi Benani et Ahmed Aouabdia. Les mélomanes seront «transportés» pendant six soirées dans la péninsule ibérique, en Orient en passant par le Maghreb et l'Europe, à travers la

musique traditionnelle arabo-andalouse de chanteurs locaux et également d'artistes Marocains, Libanais, Syriens, Egyptiens, Espagnols et Allemands. Les troupes hôtes évolueront aux côtés des trois

formations lauréates du dernier festival national du Malouf, en l'occurrence les troupes «Nejm Kortoba», «Malek-Chelouk» de Constantine, et «Layali Al Andalou» de Sétif. Six figures emblématiques du Malouf constantinois seront honorées durant cette édition, a encore souligné le commissaire du festival précisant que des chaînes de télévisions arabes et françaises, en plus des chaînes algériennes ont été conviées à couvrir cet événement. Une enveloppe de 20 millions de dinars a été mobilisée pour l'organisation de cette nouvelle édition du festival international du Malouf dont l'objectif principal est de préserver un patrimoine musical ancestral tout en donnant un nouveau souffle à la musique savante en y introduisant une nouvelle génération de voix, a conclu M. Foughali. S. R.

«Peinture et Poésie»

Thème d'une exposition de Mersali Othmane à Oran

L'artiste peintre algérien Mersali Othmane est à l'honneur des cimaises à Oran pour une nouvelle exposition, qui se tient jusqu'à la fin du mois en cours à la galerie de l'association locale d'arts plastiques

«Civ-CEil», sous le thème générale «Peinture et Poésie».

La manifestation artistique constitue «une belle rencontre entre la poésie algérienne classique et populaire et la peinture», a indiqué Tewfik Ali Chaouche, président de l'association Civ-CEil et commissaire de l'exposition.

Ce rendez-vous culturel est «un vibrant hommage que la peinture rend à la poésie», a-t-il souligné, estimant que les œuvres de Mersali Othmane invitent à «la lecture du sensible, à traverser les couleurs, les masses d'ombres et traits graphiques».

L'exposition met à l'honneur de grandes figures de la littérature et poésie algérienne, à l'instar de Mohamed Dib, Tahar Djaout, Djamel Amrani, Rachid Boudjedra, Assia Djebar, Kateb Yacine et Jean Senac. Figure majeure de la peinture algérienne, Mersali Othmane, 62 ans, est diplômé des écoles supérieures des Beaux-Arts d'Oran et d'Alger et a également suivi des études en arts plastiques dans une université à Paris.

De retour au pays, il met son expérience au profit des élèves des écoles des Beaux-Arts tout en répondant à la demande d'entreprises publiques en vue

de la réalisation de peintures murales, de troupes théâtrales pour la conception d'affiches, ou encore de la base navale de Mers El-Kebir (Oran) dont les armoiries portent sa griffe. Les œuvres de cet artiste peintre ont été exposées dans de nombreux pays arabes et européens.

L'originalité de ses toiles lui a valu plusieurs récompenses, dont la médaille d'or au festival mondial de la jeunesse à Berlin en 1975, le premier prix des affiches des 20^e et 25^e anniversaires de l'Indépendance nationale, et celui du concours national de peinture organisé en 1990 à Oran. F. D.

Cinéma

Tournage d'un documentaire de témoignages de moudjahidine

Un documentaire comportant des témoignages de moudjahidine ayant participé à des batailles dans la zone 6 de la Wilaya cinq historique durant la glorieuse guerre de Libération nationale est en tournage à Saïda, a-t-on appris du secrétaire de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM).

Hamassi Belkacem a indiqué que le tournage de ce film, dont le coup de manivelle a été donné en septembre dernier en collaboration entre l'ONM et le comité de wilaya de l'action culturelle, est axé sur des témoignages vivants de 32 moudjahids de la wilaya de Saïda.

Les témoignages abordent 18 batailles qui ont eu lieu dans la wilaya de Saïda dont la



bataille d'El Merdja, de Djebel Bouatrous, de El Leba, de Tamesna et de Mimouna.

A l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de

Libération nationale, 20 minutes de ce film réalisé par des techniciens compétents du comité de wilaya de l'action culturelle seront projetés devant un public de jeunes notamment pour enrichir leurs connaissances sur des hauts faits de la glorieuse guerre de Libération nationale.

Le secrétariat de wilaya de Saïda de l'Organisation nationale des moudjahidine a fourni des moyens de transport, en collaboration avec les autorités concernées, pour la réussite du tournage et de l'enregistrement des témoignages.

Parallèlement à cette œuvre, un livre d'or portant les noms de chouhada et de moudjahidine de la wilaya est en élaboration par l'ONM. M. K.

Agenda culturel

Galerie Ezzou'Art

Jusqu'au 12 octobre :

Le photographe Faycal Bezzaoucha organise une exposition photographique sous le thème: «Un portrait, une histoire»

Galerie Sacré Art

Jusqu'au 15 octobre :

Exposition de peinture «Réalisme contemporain» de l'artiste Lamine Azzouzi.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Ghedjati Abdellah (Mustapha).

Galerie Sacré Art

Jusqu'au 15 octobre :

Exposition de peinture «Réalisme contemporain» de l'artiste Lamine Azzouzi.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Ghedjati Abdellah (Mustapha).

Galerie d'art Civ-CEil (Oran)

Jusqu'au 28 octobre :

Exposition «Peinture & Poésie» de Mersali Othmane.

Librairie Internationale

Aurassi Omega

Samedi 11 octobre de 15h à 18h Séance de vente-dédicace avec l'auteur M^{me} Mounia, qui signera son livre : Passions en tumulte, paru aux Editions Naït.

Galerie d'Art Asselah-Hocine

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition de peinture sous thème «L'originalité et le contemporain» de l'artiste Nouredine Mokkedes.

Cinémathèque algérienne

Jusqu'à la fin du mois d'octobre: Projection des films «Titi» de Khaled Barket et «L'Héroïne» de Chérif Aggoune.

Salle El-Mougar

Jusqu'au 28 octobre :

Projection du film L'andalou de Mohamed Chouikh, à raison de 3 séances : 14h-17h-20h, sauf les dimanches.

Coup-franc direct



Le rêve est-il permis ?

Par Anouar M.

Le sélectionneur national a mis aussi son grain de sel en commentant l'information selon laquelle on pourrait attribuer l'organisation de la CAN 2017 pour l'Algérie, en affirmant que cela serait une très bonne chose pour le pays et pour l'EN qui sera, de ce fait, exempté de jouer les éliminatoires étant donné que le pays organisateur est qualifié d'office. Mais qui a dit au coach national que notre pays pourrait obtenir l'organisation de cette compétition majeure alors qu'elle avait été écartée de l'organisation des éditions de 2021 et 2023 qui étaient plus plausibles étant donné que les stades qui doivent être réservés pour cette compétition sont toujours en chantier ? Il semblerait que tout le monde continue à faire des rêves et à croire que cela reste possible. Comment peut-on nous attribuer une aussi importante compétition alors que rien n'a été fait pour le moment et que même les anciennes structures n'ont pas été retapées ? Au lieu de continuer à tenir un discours non sensé, nos responsables sportifs devraient plutôt se remettre au travail et penser plus à réaliser vraiment des projets concrets sur le terrain pour pouvoir aller de l'avant et réussir à relever le défi qui reste très important. A.

Ligue 2 Mobilis (7^e journée) Le leader sur du velours, un CAB-USMB prometteur

La JSM Béjaïa est bien partie pour conserver sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football en accueillant l'USMM Hadjout alors que les quatre poursuivants espèrent un faux pas des Béjaouis pour s'installer en tête du classement, à l'occasion de la 7^e journée prévue vendredi et samedi. Auréolé de sa victoire lors de la précédente journée en déplacement face à l'A Bousaâda (2-0), son ex-co-leader, la JSMB compte continuer sur cette lancée.

La JSM Béjaïa compte désormais deux points d'avance sur le quatuor des poursuivants composé de l'A Bousaâda, du CRB Aïn Fekroun, du MC Saïda et de l'O Médéa. L'USMM Hadjout (11^e-6 pts) qui a réussi une nette victoire devant le CA Batna (2-0), ne se déplacera pas en victime à Béjaïa, mais sa mission sera toutefois compliquée face au club de la "Soummam", un favori en puissance pour l'accession en Ligue 1.

Pour les poursuivants du leader, le CRB Aïn Fakroun et le MC Saïda recevront respectivement le DRB Tadjenanet (9^e-7 pts) et le CABB Arréridj (6^e-10 pts), au moment où l'A Bousaâda jouera en déplacement devant le RC Relizane dans un match qui aura lieu à Oued R'hïou.

L'OM Médéa sera, quant à lui, en appel à Khroub. Cette journée constitue l'un des premiers "virages" dans la course pour la montée en Ligue 1 à mi-chemin de la phase aller.

D'autres empoignades promettent du spectacle notamment le match entre le WA Tlemcen et la lanterne rouge l'AB Merouana qui veut sortir la tête de l'eau, ou encore l'explication entre le nouveau promu l'ESM Koléa (11^e-6 pts) et l'US Chaouia (9^e-7 pts).

La seule rencontre programmée samedi verra le CA Batna (11^e-6 pts) accueillir l'USM Blida (7^e-9 pts). Les Blidéens qui ont corrigé l'AS Khroub (3-0) lors de la 6^e journée veulent confirmer leur bonne santé devant les gars des Aurès réputés intraitables sur leur terrain. Le club de la ville des Roses veut décrocher une troisième victoire de rang pour bien se positionner en tête.

Trois points seulement séparent le leader de l'équipe classée à la 6^e place, ce qui donne une idée sur l'importance de chaque match et la course pour les trois billets de la Ligue 1 s'annonce passionnante.

PROGRAMME Vendredi à 15h

RCR- ABS
ASK- OM
ESMK-USC
MCS-CABBA
JSMB- USMMH
CRBAF- DRBT
WAT-ABM
Samedi à 15h
CAB-USMB

Jeux olympiques 2016 La sélection olympique en stage



La sélection algérienne olympique de football est en stage de préparation à Blida, en prévision des deux matches amicaux face à son homologue qatarie à Doha, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). 25 joueurs ont été convoqués par le sélectionneur André Pierre Schurmann pour ce regroupement qui sera ponctué par deux matches amicaux face à l'équipe olympique du Qatar les 11 et 14 octobre 2014 à Doha. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des coéquipiers de Abdellaoui Ayoub pour les qualifications des Jeux olympiques à Rio de Janeiro en 2016. Exemptée des deux premiers tours des éliminatoires des JO-2016, l'Algérie sera fixée sur son adversaire à l'issue des matches du premier tour entre la Guinée Bissau et la Sierra Leone. Le vainqueur de cette double confrontation jouera contre le Cameroun au second tour et le qualifié sera opposé à l'Algérie.

Equipe nationale Les Verts partent aujourd'hui pour le Malawi

La sélection nationale se rendra aujourd'hui à Blantyre au Malawi où elle affrontera la sélection locale pour le compte de la troisième journée des éliminatoires, samedi prochain.

Anouar M.

Les Verts qui étaient en préparation au centre de Sidi Moussa pendant près d'une semaine devraient être prêts pour ce rendez-vous, même si le sélectionneur national se désole quelque peu du fait qu'il devra se passer de deux importants joueurs que sont Ryad Boudebouz et Hillaïl Al Arbi Soudani, tous deux blessés et qui ont quitté le stage hier matin. C'est un coup dur pour le coach national qui souhaitait avoir en main toutes les cartes pour pouvoir garder, intactes, les chances de revenir avec un résultat probant de ce premier match face à cet adversaire avant de le rejouer, cette fois-ci à domicile, le 15 octobre. Il devra donc trouver des substituts pour ces joueurs, même si cela sera le cas beaucoup plus pour Soudani qui est un élément important et qui a



L'essentiel, les trois points dans les bagages

l'habitude de jouer comme titulaire, alors que Boudebouz vient tout juste de réintégrer la sélection nationale après avoir été écarté par l'ancien sélectionneur, Halilhodzic. Le driver des Verts, le Français, Christian Gourcuff, qui a tenu une conférence de presse, avant-hier après-midi s'est dit très optimiste quant à la possibilité de revenir avec un résultat positif de Blantyre face au onze du Malawi même s'il avoue que la mission ne sera pas de tout repos face à un adversaire qu'il avait déjà eu à

superviser lors de son match face au Bénin. Il affirme que cette sélection renferme de bonnes individualités qui sont capables de faire la différence et qu'il faudra bien surveiller. Gourcuff a indiqué qu'il souhaite remporter les deux matches face à cette équipe pour prendre option pour la qualification à la phase finale. Le plus important pour le coach est que l'équipe soit prête pour relever le défi lors de ce match et de se donner à fond.

A. M.

Yacine Brahimi

«La pelouse synthétique avantage l'adversaire»

Le milieu offensif algérien, Yacine Brahimi, a qualifié mardi de "compliqué" le match en déplacement que disputera la sélection algérienne samedi prochain face au Malawi, estimant que le fait d'évoluer sur un terrain en synthétique avantagera en quelque sorte la formation locale. "Ce sera assurément un match compliqué, surtout que nous allons évoluer sur un terrain en synthétique, ce qui constitue un avantage pour l'adversaire vu que ses joueurs sont habitués à cette pelouse", a déclaré la nouvelle star du FC Porto lors d'un point de presse à Alger. La sélection algérienne, vainqueur lors des deux précédents et



premiers matches des éliminatoires de la CAN-2015/Maroc, espère enchaîner avec un troisième succès de rang à même de lui permettre de conforter ses chances d'une qualifi-

cation prématurée au rendez-vous continental. "En dépit des difficultés que nous allons rencontrer à Blantyre, nous sommes dans l'obligation de sortir le grand jeu pour empêcher les trois points de la victoire. D'ailleurs, nous avons les atouts nécessaires pour le faire", a ajouté le joueur.

Evouant ses débuts réussis avec le FC Porto, Brahimi s'est dit "très heureux" d'avoir opté pour cette formation, où il a été très bien accueilli et mis dans les meilleures dispositions. "Raison pour laquelle j'ai bien démarré mon aventure dans ce club où je veux progresser davantage", a-t-il poursuivi.

ASO Chlef

Ighil quitte son poste



La direction de l'ASO Chlef et son entraîneur Meziane Ighil ont procédé à "une résiliation à l'amiable" du contrat liant les deux parties, a indiqué lundi le club de L1 de football dans un communiqué. La direction chélienne a justifié cette mesure par des "problèmes familiaux ayant empêché l'entraîneur d'assurer sa mission", ajoutant que cette séparation va permettre à l'ancien sélectionneur national de mieux «s'occuper

de ses affaires personnelles et familiales». La même source a fait savoir, au passage, que l'intérim sera assuré par l'entraîneur adjoint, Lamine Kebir en compagnie de l'entraîneur des gardiens de but, Sid Rouhou, «en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur». L'ASO a réalisé un très mauvais départ en championnat. Elle occupe l'avant-dernière place au classement après six journées de compétition.

Kamwendo :

«Ce sera un match crucial»

LE CAPITAINE

de l'équipe nationale du Malawi, James Kamwendo a estimé que le match des "Flammes" face à l'Algérie samedi



prochain au stade Kamuzu à Blantyre pour le compte de la troisième journée des qualifications de la CAN-2015 de football sera crucial pour la suite de la compétition. "L'Algérie est leader du groupe B, si nous arrivons à obtenir un bon résultat lors de cette rencontre, nos chances de qualifications resteraient intactes" a déclaré Kamwendo à son arrivée à l'aéroport international Chileka à Blantyre, en provenance de la RD Congo où il évolue au TP Mazembe. "Nous sommes déterminés à réaliser une bonne performance face à l'Algérie pour rester dans la course à la qualification. Nous possédons un groupe solidaire composé de jeunes joueurs avides de réussir un coup" a-t-il ajouté au site officiel de la Fédération (FAM).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Justice

Mouvement partiel dans le corps de la magistrature

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement partiel au sein du corps de la magistrature, indique mardi un communiqué de la présidence de la République. «Conformément aux prérogatives qui lui sont conférées par les dispositions de l'article 78-7 de la Constitution et en vertu de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement partiel au sein de la Cour suprême et du Conseil d'Etat ainsi que dans le corps des présidents des cours et des procureurs généraux près les Cours, et des présidents et des commissaires d'Etat près les Tribunaux administratifs», a précisé le communiqué. «Ce mouvement comporte des mutations, de nouvelles nominations et des fins de fonctions», a-t-on ajouté de même source. R. N.

Depuis le début de l'année à Jijel

Les prédateurs de sable de mer causent des ravages

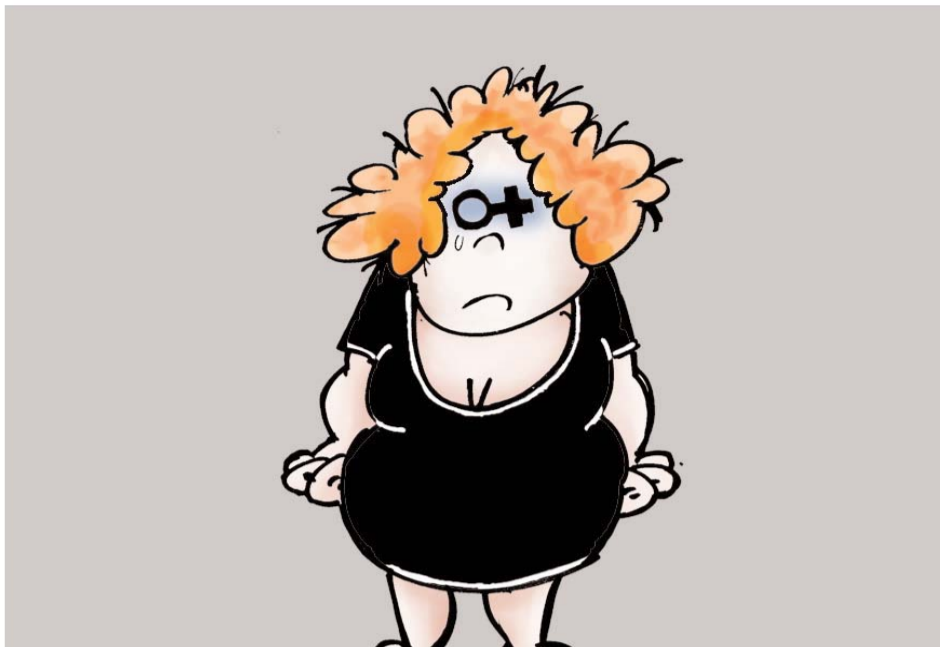
UN VOLUME «important» de 6 400 m³ de sable de mer, extrait illicitement, a été saisi depuis le début de l'année dans la wilaya de Jijel par les éléments de la Gendarmerie nationale, a déclaré mercredi un officier de ce corps constitué. Les efforts menés contre les «prédateurs de sable de mer» ont donné des résultats «probants» à Jijel, a estimé le lieutenant-colonel Achour Hamel, commandant du groupement territorial par intérim, au cours d'un point de presse consacré au bilan d'activités des neuf premiers mois de cette année. Les saisies ont notamment été opérées dans la région côtière d'El Milia (sud-est), principalement au lieu-dit Beni Mahboub où ont été également découverts des dépôts de ce matériau écoulé au prix fort, a encore indiqué cet officier. La Gendarmerie nationale, prenant à cœur les questions liées à la protection de l'environnement qui constitue l'une des missions de ce corps constitué, a intensifié les opérations de contrôle, de jour comme de nuit, pour mettre un frein à cette hémorragie qui gangrène le littoral de la région, a souligné la même source. De véritables bandes organisées se sont constituées, particulièrement sur la côte est de la wilaya de Jijel, pour piller sans vergogne le sable de mer, a encore affirmé le lieutenant-colonel Hamel, déplorant, au passage, «la passivité» et «l'absence» de la société civile dans la protection de l'environnement. Au cours de cette rencontre tenue au siège du Groupement territorial, le bilan des activités enregistrées durant les neuf premiers mois de l'année 2014 a été présenté. Un bilan qualifié de «satisfaisant», notamment pour ce qui est de la lutte contre la criminalité. (APS)

Gueltat Sidi-Saâd/Laghouat

14 millions DA détournés à la recette postale

UNE SOMME de plus de 14 millions DA a été détournée de la recette postale de la commune de Gueltat Sidi Saâd, impliquant le receveur et deux individus, dont un agent exerçant à la recette, a-t-on appris mercredi auprès des services de la sûreté de la wilaya de Laghouat. Ce chiffre demeure provisoire, en attendant l'achèvement des vérifications comptables menées actuellement par les services centraux d'Algérie-Poste, a expliqué le chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Mohamed Salah Zeghadnia, lors d'un point de presse concernant cette affaire. Des anomalies et des trous financiers ont été décelés dans la comptabilité de cette recette postale, selon les explications fournies sur cette affaire impliquant le receveur de la poste, qui a prétendu avoir été victime d'une agression criminelle, en plus du fait qu'il sollicitait continuellement des liquidités, bien que les fonds existants suffisaient amplement pour satisfaire la demande de la clientèle d'Algérie-Poste de Gueltat Sidi Saâd. L'enquête enclenchée a révélé la mise en scène du receveur, qui recourait à ces pratiques pour échapper à la pression de sa hiérarchie et justifier la situation financière de la recette. L'enquête a permis de récupérer une somme de 200.000 DA en sa possession, 180 têtes de cheptel confiées à un éleveur et des documents prouvant le détournement. Le principal mis en cause dans cette affaire (50 ans) a été écroué sous le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs, détournement de deniers publics et fausse déclaration, alors que son complice (agent de recouvrement) a été placé sous contrôle judiciaire et le troisième mis en cause, un entrepreneur, remis en liberté, selon la même source. Le chef de la sûreté de wilaya de Laghouat s'est, à cette occasion, félicité des efforts des agents de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de Gueltat Sidi Saâd, qui «ont fait preuve de professionnalisme dans le traitement de cette affaire, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Alfou». Rachid F.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES



Loumis

Djalou@hotmail.com

El-Oued

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs qui écumait les routes

■ Composée de quatre individus (20 à 35 ans), dont deux ont été arrêtés et le reste demeure en fuite, cette bande agissait sur les axes routiers des communes de la partie nord de la wilaya, dont les malfaiteurs sont originaires.

Par Slim Y.

Les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'El-Oued ont procédé, dans la nuit de lundi à mardi, au démantèlement d'une bande de malfaiteurs qui sévissait à travers les axes routiers des communes du flanc nord de la wilaya, a-t-on appris mardi des services de la GN. Composée de quatre individus (20 à 35 ans), dont deux ont été arrêtés et le reste demeure en fuite, cette bande agissait sur les axes routiers des communes de la partie nord de la wilaya, dont les malfaiteurs sont originaires, ont précisé les mêmes services. La bande contraignait les usa-

gers des axes routiers des communes de Kouinine, Taghzout, Guemmar et Reguiba, à s'arrêter, en dressant des barricades, avant de les délester de leurs biens, a-t-on expliqué. Les services de la GN ont, après avoir reçu des plaintes de citoyens faisant état d'agressions criminelles et vol usant d'armes blanches, tendu une souricière qui a permis de mettre hors état de nuire deux des mis en cause, récupérer des sommes d'argent délestées à des citoyens, ainsi que des armes blanches. Les deux malfaiteurs ont été présentés mardi au tribunal de Guemmar qui a ordonné leur placement en détention provisoire, en attendant leur comparution, ont indiqué les services de

la GN.

S. Y. /APS

Hadj-saison 2014
14 cas de décès parmi les hadjis algériens



QUATORZE hadjis algériens sont décédés dans les Lieux Saints de l'Islam depuis le début du hadj 2014 à ce jour, ont indiqué mardi les services de la mission algérienne du hadj. Huit cas de décès ont été enregistrés avant le début des rites et neuf autres au Mont Arafat et à Mina, selon la mission qui a expliqué le décès des hadjis algériens par des problèmes de santé et l'âge avancé de certains d'entre eux outre un cas dû à une insolation. La mission médicale algérienne a veillé à assurer la couverture médicale aux hadjis malades et à leur prodiguer les premiers soins, alors que les cas graves ont été évacués vers les structures sanitaires saoudiennes à Mina et Arafat. Safy B.

Melbou/Béjaïa

Grève cyclique au CFPA

LE CFPA de Melbou fait face à une fronde organisée par les travailleurs de cet établissement sous la houlette de la section syndicale affiliée du SET/FP. Un débrayage cyclique d'une journée, chaque mardi, a été décidé par les travailleurs lors d'une assemblée générale tenue jeudi passée à l'effet de discuter des résultats des négociations menées avec le directrice de l'établissement. Les grévistes exigent «la réintégration d'un enseignant de comptabilité sanctionné arbitrairement, la levée des sanctions prononcées à l'égard de deux autres employés, la réintégration du surveillant général M. Baâzizi, la répartition équitable des tâches entre les employés, associer le syndicat dans la gestion des dossiers des promotions et des carrières, etc.». La directrice de l'établissement a nié en bloc sur radio Soummam ce qu'il lui est reproché par les employés dont «l'un deux a déposé», selon elle, «sa démission, les deux autres dames ont fait preuve d'insubordination, etc.». Le secrétaire général de la section syndicale de l'établissement dénonce «les deux poids deux mesures pratiquée par la directrice envers les employés notamment, ceux affiliés au syndicat comme les deux dames qui ont reçu des avertissements, alors que d'autres n'ont pas été inquiétées», dit-il. H.C.